

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

20 février 2023 - 1 €

N° 19

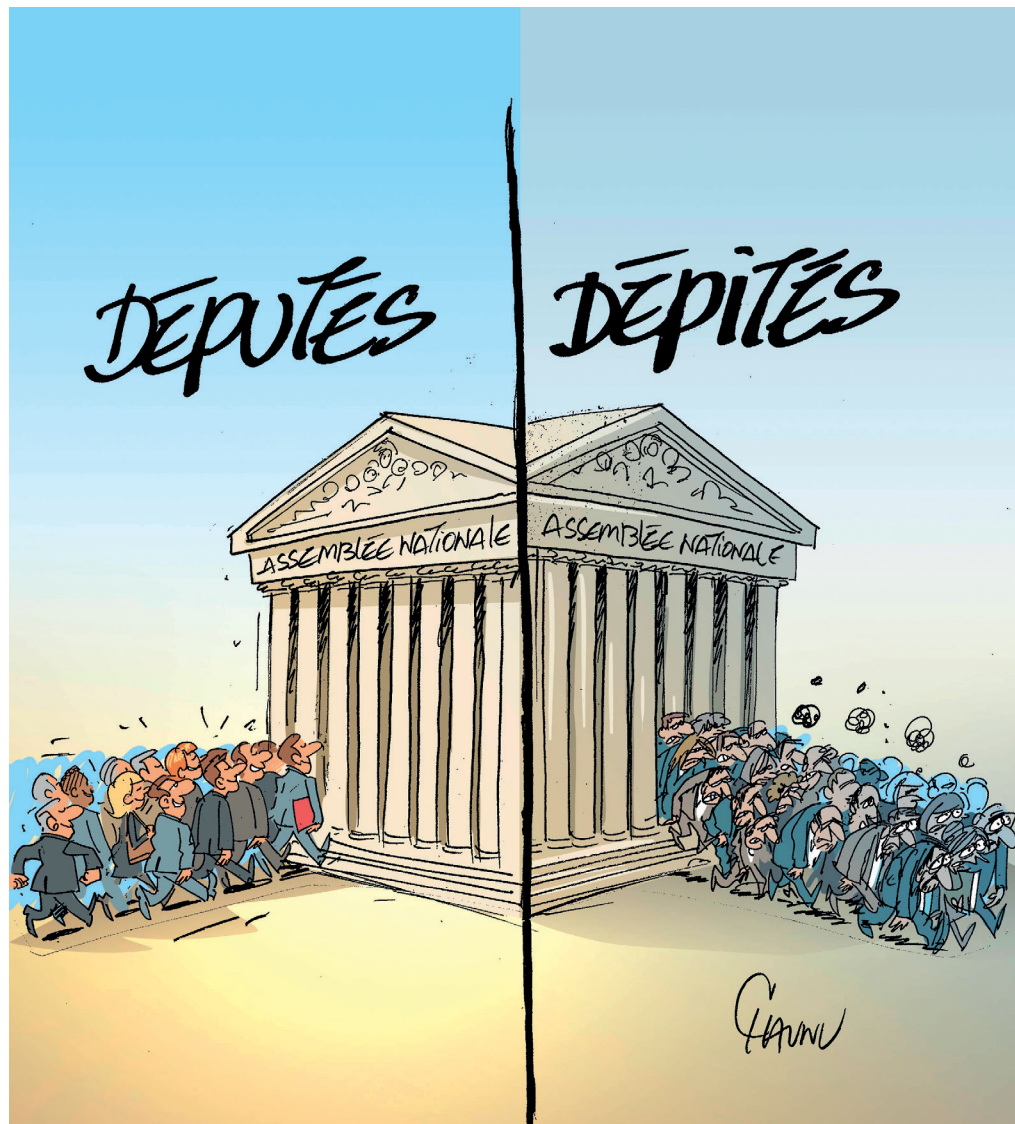
Parlement

Des députés lançant des insultes grossières, des groupes d'opposition déchaînés contre le gouvernement et leurs collègues de la majorité: voilà qui n'étonne ni les chroniqueurs parlementaires, ni les historiens. L'une des fonctions d'un Parlement, c'est de placer dans la parole publique des violences qui, dès lors, ne s'expriment plus dans la rue. De fait, les outrances polémiques des députés de La France insoumise offraient un saisissant contraste avec le calme des manifestations syndicales.

Bien entendu, la scène parlementaire est pour partie un théâtre où les députés peuvent jouer des personnages auxquels ils n'adhèrent pas totalement. Les postures des députés insoumis et les incidents de séance qu'ils ont déclenchés permettaient de ralentir encore des débats embourbés par les milliers d'amendements.

Cette technique d'obstruction a souvent été utilisée mais, pour le débat sur les retraites, le gouvernement a choisi une procédure qui pourrait lui valoir les foudres du Conseil constitutionnel: selon l'article 47.1 de la Constitution, le texte qui n'est pas voté dans son ensemble au bout de vingt jours est envoyé au Sénat, qui a quinze jours pour l'examiner.

C'est ainsi que la discussion s'est interrompue



le 17 février à minuit sans qu'il y ait eu débat sur l'article 7 du projet de loi, qui porte de 62 à 64 ans l'âge de la retraite. Or les écologistes, les communistes et les socialistes, alliés de La France insoumise dans la Nupes, souhaitent le débat sur cet article, de même que l'ensemble des syndicats. Malgré de fortes pressions, Jean-Luc Mélenchon, qui n'est pas député, a confirmé jusqu'au dernier jour le choix de l'obstruction - et signifié ainsi qu'il

ne daignait pas se concerter avec ses partenaires de la Nupes. D'où la fureur des députés écologistes qui ont dénoncé un « raté stratégique de LFI ») et de leurs collègues socialistes et communistes.

Assistera-t-on à la même technique d'obstruction et aux mêmes provocations lorsque le projet de loi reviendra en seconde lecture devant l'Assemblée nationale ?

Claudine Uzerche

Sommaire : Page 1 : Parlement. – P. 2 : La réforme incomprise. – Recyclage de batteries. P. 3 : Lettre à celui qu'ils ont toujours protégé. P. 4 : – Deux Écosses – L'Ukraine et le reste. P. 5 : Comme en Corée du Nord. – Vaccins contre le cancer ? P. 6 : Lectures. P. 7 : Chroniques de vie quotidienne. P. 10 : Retraites : Et si c'était vrai ? P. 11 Environnement : un mauvais signal. P. 12 : Théâtre.

■ **Lait** : Le groupe Lactalis et la société Celia Laiterie ont été mis en examen, le 16 février « pour tromperie aggravée et blessures involontaires », à cause de leur mauvaise gestion des cas de salmonellose propagés par des produits pour enfants sous les marques Milumel et Picot en 2005 puis en 2017. Il y a eu 300 plaintes. Le groupe espagnol Sodilac est également dénoncé par l'Association des familles de victimes du lait contaminé aux salmonelles.

■ **Commerce** : Comme attendu, les boutiques de chaussures San Marina ont été placées en liquidation judiciaire le 18 février.

La Financière immobilière bordelaise (FIB), cœur de l'empire immobilier et commercial de Michel Ohayon, qui possède notamment le grand Hôtel de Bordeaux, le Waldorf Astoria Trianon Palace de Versailles et le Sheraton de Roissy, et 26 Galeries Lafayette de province, ou encore les cafés Legal et La Grande récré (jouets), a été mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Bordeaux le 15 février. La FIB serait endettée de plus de 200 millions de dollars auprès de la Bank of China.

Le groupe Galerie Lafayette (famille Moulin) est en négociation pour revendre le Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) à Paris (acquis en 1991) et à Parly 2, au groupe lyonnais Société des Grands Magasins (SGM, famille Merlin), qui exploite 7 Galeries Lafayette en province (Angers, Dijon, Grenoble, Le Mans, Limoges, Orléans et Reims).

Le groupe Casino (Jean-Charles Naouri) a confirmé début février être en discussion avec Teract, filiale de la coopérative InVivo (Xavier Niel, Matthieu Pigasse, Moez-Alexandre Zouari), pour une éventuelle fusion.

■ **Automobile** : Renault annonce, malgré le retrait du marché russe qui lui coûte 2,3 milliards d'euros, un exercice 2022 en perte de seulement 338 millions d'euros, avec une très bonne marge opérationnelle de 5,6 % d'un chiffre d'affaires de 46,4 milliards d'euros (en progression de 11 %). Les perspectives

La réforme incomprise

Il n'est pas sûr que les Français se soient passionnés pour les débats aussi bien interminables et infructueux que vains et même injurieux qui se sont déroulés au Palais-Bourbon pendant deux semaines ; ils ont mécontenté jusqu'aux syndicalistes manifestant dans la rue. Entre rappels au règlement, procès d'intention et digressions, les discussions sur la réforme des retraites se sont enlisées. Pour la seule matinée du dernier jour, la parole a été confisquée par les Insoumis : sur les 2022 amendements restant alors, 1900, souvent identiques, émanaient des députés LFI.

Le texte se trouve maintenant chez les sénateurs, dont le travail commence le 28 février en commission, puis le 2 mars en séance publique. Ils disposeront, à cause de la procédure législative accélérée, du même temps réduit que les députés, ce qui les obligera à siéger les week-ends. Le processus devrait se révéler moins laborieux qu'à l'Assemblée nationale, puisque la chambre haute est contrôlée par les Républicains dirigés par Bruno Retailleau pour lequel « l'architecture du texte [leur] convient ». Le projet sera alors examiné par la commission mixte paritaire et, une fois adoptée par elle, la réforme sera de nouveau soumise aux députés, qui ont toujours le dernier mot. S'il n'y a pas de majorité, le gouvernement utilisera le fameux article 49.3 pour faire passer son texte sans vote. Tout ça pour ça ? Entretemps, il y aura eu la mobilisation du 7 mars, prochaine grande journée d'action.

Peut-être focalisée sur l'article 7 concernant l'âge de la retraite, même pas examinée à l'Assemblée, l'opinion publique semble s'être intéressée de loin à cette réforme. En revanche, les médias en continu et autres moyens d'information ont fait découvrir la réalité des rassemblements syndicaux. Si le nombre total de manifestants a baissé progressivement, chacun a pu constater la multiplication des cortèges dans de nombreuses villes de France, y compris moyennes à l'exemple d'Albi, la cité emblématique de Jean Jaurès. Cela contribue à donner la sensation que le rejet est profond dans le pays, confortée par les sondages d'opinion montrant quelque deux tiers de la population opposée au projet gouvernemental, allant jusqu'à approuver le blocage général prévu le 7 mars. On peut en déduire que le texte proposé est incompris ou que les Français demeurent foncièrement opposés aux changements, bien que six sur dix reconnaissent la nécessité d'une réforme. Il faut peut-être aussi rapprocher les effets de l'inflation rongant le niveau de vie.

De son côté, entre déplacements à l'étranger et accueil de chefs d'État, mais aussi en parallèle avec les discussions entamées avec certains partenaires sur sa nouvelle marotte, la réforme des institutions, sans oublier les inévitables conseils des ministres, Emmanuel Macron fait savoir son agacement face à ce qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale. Mais ne porte-t-il pas sa part de responsabilité dans le délitement des responsabilités et le sentiment d'incompréhension ?

Jean-Gabriel Delacour

Recyclage de batteries

Il faut 166 batteries de smartphones pour produire une batterie de voiture électrique. Lorsque l'on connaît les coûts exorbitants pour extraire les matériaux nécessaires comme le cobalt, l'intérêt de ce recyclage apparaît immédiatement. Bien entendu, s'il s'agit de récupérer le lithium également nécessaire, selon l'agence Bloomberg il faudrait 6 147 Iphone, beaucoup moins intéressant. Il n'empêche que les spécialistes s'intéressent aux millions de smartphones qui traînent dans les tiroirs, sachant que les consommateurs changent régulièrement de téléphone portable. Des milliards d'appareils sont donc disponibles et permettraient de substantielles économies.

Les panneaux solaires, les véhicules électriques... vont demander d'extraire de plus en plus de matériaux rares. Les spécialistes estiment que l'on peut récupérer près de 95 % des matériaux nécessaires dans ces smartphones. Une activité industrielle qui se développe actuellement aux États-Unis. Il y aurait 16 milliards de mobiles en circulation sur la planète dont 5,3 milliards hors d'usage. Actuellement, seuls 10 % d'entre eux sont recyclés. Ce qui laisse une formidable marge de progression et qui permettrait d'éviter de coûteux travaux d'extraction, qui de plus polluent la planète.

Au-delà du recyclage des vieux appareils électroniques, un marché se développe également dans le monde dans le domaine du reconditionnement.

Philippe Buron Pilâtre

2023, marquées par un rééquilibrage de l'alliance avec Nissan et Mitsubishi en faveur des Japonais, s'annoncent prometteuses, notamment en Inde.

■ **Électricité** : EDF a enregistré en 2022 une perte de 17,9 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 143,5 milliards. Le coût de la fourniture à bas prix d'électricité à des concurrents « alternatifs » a été de 8,34 milliards d'euros. Sa dette est de 64,5 milliards d'euros. Le nombre de térawattheures nucléaires est tombé à 279 TWh en 2022, la plus basse production depuis 1988, à cause de la mise à l'arrêt de presque la moitié des centrales nucléaires pour un problème de corrosion.

■ **Transport aérien** : Après avoir cumulé 10 milliards d'euros de pertes en 2020-2021, Air France-KLM présente un résultat positif de 1,2 milliard pour 2022 et améliore sa rentabilité par rapport à ses concurrents européens.

■ **Fait divers** : On a appris le 17 février que huit personnes qui ont participé au blanchiment d'une escroquerie de 38 millions d'euros aux dépens d'un promoteur immobilier parisien en 2021, ont été arrêtées : 6 en région parisienne et 2 en Israël. Mais les commanditaires qui s'étaient fait passer pour le président de cette société, et avaient également escroqué une société de métallurgie en Haute-Marne pour 300000 euros n'ont pas été identifiés. Seulement 3,9 millions d'euros ont pu être saisis.

■ **Politique** : Aurélien Pradié, député LR du Lot, a été démis, le 18 février, de sa fonction de n° 2 du parti Les Républicains par son président Eric Ciotti, dont il conteste le soutien à la réforme des retraites.

■ **Radio** : Un rapport d'enquête d'un cabinet indépendant met en cause la brutale gestion du personnel de la directrice de la radio France Culture.

■ **Métro** : La RATP a annoncé, 20 février, vouloir recruter 6 600 personnes en Île-de-France avant les Jeux Olympiques de 2024.

Lettre à celui qu'ils ont toujours protégé

Monsieur, je ne vous nommerai pas car c'est à d'autres que je vais m'adresser. À ceux qui vous soutiennent parce qu'ils vous ressemblent, parce que, comme vous, ils ont trempé leurs nez dans les mêmes bassines de coke et participé à des soirées où il faut savoir dépasser les limites pour être accepté, reconnu, adoubi, glorifié, « débridé ».

Depuis très longtemps, je pense que le monde que vous représentez préfigure la lie de notre société. Pour ce que vous faites bien sûr, mais surtout pour ce que vous êtes. Des imposteurs en quelque sorte, qui offrent à ceux qui vous applaudissent l'image de ces prescripteurs de conscience, troubadours vénérés, promoteurs d'une vérité qui emprunte davantage à l'indécence qu'à la probité.

Combien comme vous, dans les cimaises du pouvoir et de la célébrité, du côté de Lutèce, trichent impunément avec la réalité? Donneurs de leçons car autorisés par la renommée, vous êtes nombreux à nous conseiller, depuis quelque temps, sur le candidat que nous devons préférer, sur le vaccin qu'il faut administrer, sur le climat qu'il faut défendre, sur le cinéma où nous devons, pour vous sauver, absolument retourner. Pour nous convaincre, vous signez des pétitions, vous passez à la télé, vous pleurnichez, parfois, quand vos carrières sont en danger.

Et puis, le soir venu, vous vous retrouvez dans l'entre-soi des privilégiés du côté de cette antichambre capitonnée et insonorisée qui fait et défait le succès des artistes de

variété. Vous avez en commun, non pas le talent, mais quelques fournisseurs attirés que les amis de vos amis vous ont chaudement recommandés. Ensuite, arrive le temps du pardon où certains dans votre entourage évoquent la malédiction des addictions dont vous ne pouvez vous dépêtrer.

Le problème, voyez-vous, c'est qu'en définitive vous représentez tout ce que nous ne voulons pas regarder. Vous êtes l'exemple à ne pas suivre et vous êtes pourtant celui que le monde culturel, de surcroît en connaissance de cause, il n'y a pas si longtemps encore, soutenait et applaudissait.

Comprenez, monsieur, qu'entre ce que nous vivons au quotidien et l'impunité dont vous avez, jusqu'ici, bénéficié tout en consommant des substances illicites, le fossé sera très difficile à combler.

De cette comédienne, égérie millionnaire de quelques parfumeurs, qui nous incite à moins « consommer » à ceux qui passent leurs vies dans des avions en nous invitant à sauver la planète, en

passant par ceux qui, comme vous, jouent la comédie pour nous expliquer qu'il ne faut surtout pas leur ressembler, vous êtes celles et ceux que nous ne devons plus fréquenter, soutenir, aduler, respecter. Que la détresse touchant ceux que vous avez eu le malheur de croiser aide ceux qui en doutent encore à s'en persuader. ■

* Figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est rédacteur-en-chef de *L'Agri*, le journal des gens d'ici, édité à Toulouse (Pyrénées orientales).



par Jean-Paul Pelras *

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros

à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

■ **Turquie/Syrie** : Le bilan du tremblement de terre du 6 février était d'environ 40 000 morts en Turquie et 5 000 en Syrie en fin de semaine dernière.

■ **Allemagne** : La 59^e conférence annuelle sur la Sécurité à Munich, du 17 au 20 février, a réuni les représentants de 150 pays, dont la vice-présidente américaine, Kamala Harris, le président Macron, le chancelier Olaf Scholz, le Premier ministre britannique Rishi Sunak, le président polonais Andrzej Duda, les dirigeants baltes, le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi, etc. Elle a été essentiellement consacrée à la question de la guerre en Ukraine.

■ **Écosse** : La Première ministre indépendantiste Nicola Sturgeon, 52 ans, a annoncé, le 15 février, sa démission après 8 ans de pouvoir. Elle a mis en avant des raisons d'épuisement personnel. La succession s'annonce difficile.

■ **Italie** : La coalition au pouvoir, dirigée par Giorgia Meloni, a remporté les élections régionales des 12 et 13 février dans le Latium avec 53 % des voix et en Lombardie avec 55 % des voix, mais avec une abstention de 60 % des électeurs inscrits.

■ **Transport aérien** : Air India a commandé 200 Air Bus 350 lors du salon AeroIndia à Bangalore (13 au 17 février). La compagnie, filiale du groupe Tata, va commander autant de Boeing. Airbus a annoncé un chiffre d'affaires de 58,73 milliards d'euros pour 2022, avec un bénéfice de 4,25 milliards d'euros, et espère livrer 720 avions en 2023, au lieu de 661 en 2022.

■ **Pollution** : Le train de produits chimiques qui a déraillé et a brûlé dans l'Ohio le 3 février, suscite les plus grandes inquiétudes de la population qui craint pour la qualité de l'eau et de l'air.

■ **Nicaragua** : 200 opposants se sont vu proposer la prison ou l'exil aux États-Unis par le régime de Daniel Ortega. Ils ont été accueillis à Miami le

Deux Écosse ?

La démission de la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon annoncée le 15 février laisse le parti indépendantiste, le SNP, sans tête et sans stratégie.

Sturgeon avait pris les rênes il y a huit ans à la suite de l'échec du référendum d'autodétermination qui n'avait réuni que 45 % des suffrages en faveur de l'indépendance. Loin que le SNP s'effondre, il a, sous sa direction, réussi à marginaliser les grands partis unionistes, les Conservateurs réduits à six sièges, et les travaillistes à un seul et unique (sur 59 au parlement de Westminster). L'Écosse ne votera jamais pour les Tories ; avant la montée de l'indépendantisme, elle était fermement axée à gauche. Les Travaillistes sont donc les premiers à pouvoir bénéficier d'un recul du SNP et espèrent ainsi reconquérir le pouvoir à Westminster. Ils sont largement en tête dans les sondages. Les élections générales ne sont prévues qu'en 2024 mais pourraient survenir à tout moment si la crise sociale persistait.

Pour ce qui concerne l'Écosse, Nicola Sturgeon pense être arrivée au bout de ses capacités ou des possibilités. La Cour Suprême du Royaume-Uni avait rejeté en novembre dernier l'idée d'un nouveau référendum hors du consentement du Cabinet à Londres. Elle avait envisagé ensuite de transformer les prochaines élections générales en quasi-référendum, mais tout le monde dans son propre camp n'était pas convaincu. Certains électeurs votent SNP sans être indépendantistes. Ils pourraient ne plus voter SNP dans ce cas. Bref, la Première ministre a

convenu qu'elle n'était plus la solution mais une partie du problème. À la polarisation du « ou oui ou non », devait succéder une politique susceptible de transcender la division des Écossais en deux camps irréductibles. Qui ? Comment ? Personne ne sait à ce stade.

Nicola Sturgeon avait été lâchée non pas sur l'indépendance mais sur une législation pro-transgenre. Sa principale ministre, aux Finances, avait pris la tête de la révolte interne. Ash Regan pourrait bien demain être la nouvelle cheffe à Hollywood.

Après Jacinta Arden, Première ministre de Nouvelle-Zélande, démissionnaire le mois dernier, Nicola Sturgeon est la seconde incarnation d'un nouveau libéralisme sociétal à quitter la politique. Y aurait-il un malaise « libéral » ? Le prochain sur la liste serait Justin Trudeau au Canada. L'Écossaise comme la Néo-Zélandaise et le Canadien ont voulu que leurs sociétés suivent un « modèle scandinave », ou supposé tel tant il est déjà mis à mal dans les pays d'origine, dans une opposition frontale à un conservatisme néothatchérien qui serait de retour.

Dominique Decherf

L'Ukraine et le reste

Les leaders mondiaux se sont donc rassemblés lors de la Conférence sur la sécurité organisée à Munich. Confirmant son évolution sur la question, le président Macron a affirmé que l'Europe devait « intensifier » son soutien à l'Ukraine pour aller vers des « négociations

crédibles ». Et, pour être bien compris, celui qui s'est si longtemps obstiné à parler avec Vladimir Poutine a précisé que l'heure n'était « pas au dialogue ». Cela pose deux problèmes : la coordination avec les autres États du continent et la ventilation des actions que l'armée française peut mener dans le monde.

En effet, à peine un mois après les annonces laissant prévoir toutes sortes de livraisons d'armes à Kyiv, les rangs se sont éclaircis autour de l'Allemagne, ce qu'Olaf Scholz ne s'est pas privé de rappeler à ses alliés. Si Berlin s'apprête à envoyer une soixantaine de chars, les Pays-Bas et le Danemark refusent maintenant de ponctionner leurs stocks, préférant participer financièrement à la remise en état de 100 chars Léopard 1 stockés en Allemagne. La Finlande, avec ses 200 chars Léopard 2, suspend sa promesse tant qu'elle n'a pas rejoint l'Otan, toujours bloquée par le veto turc. Du coup, il semblerait que seule la Pologne et ses centaines de chars de conception soviétique peut jouer un rôle important. En ce qui concerne la France, la loi de programmation militaire actuelle a commencé à redresser une situation peu satisfaisante, augmentant notamment les stocks, quoique de façon insuffisante : on a besoin de munitions simples et peu coûteuses, mais aussi d'autres plus complexes, de haute technologie et onéreuses. Par ailleurs, nous avons l'habitude de nous approvisionner en République tchèque, mais cette dernière privilégie le stockage plutôt que l'export.

Mais il n'y a pas que l'Europe. On connaît l'engagement français en Afrique

et au Moyen-Orient. Or, l'affaire des ballons espions chinois au-dessus de l'Amérique du Nord a permis de se rendre compte que, en fait, il y en avait ailleurs dans le monde, avec un programme dirigé depuis l'île d'Hainan, dans le sud de la Chine, où se trouvent sa principale base de sous-marins nucléaires ainsi que celle destinée à tenir un rôle central dans son expansion spatiale. Selon les services étasuniens, Pékin a développé un programme de ballons espions en complément de sa flotte de satellites de reconnaissance, avec pour mission de collecter des informations sur toute la planète. Bien entendu, la France figure parmi les cibles de ce vaste programme de surveillance.

Il ne faut pas non plus oublier que, même si l'opinion publique s'y intéresse peu, la France reste très présente dans le Pacifique Sud, avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et Wallis-et-Futuna, avec ce que cela suppose aussi de zones économiques exclusives. Force est de constater que ces territoires demeurent peu protégés, faute d'un budget d'investissement suffisant dans la marine. Cet angle mort stratégique français doit être pris en considération, tout comme l'espionnage chinois dans les universités et le monde économique de l'hexagone.

Jean Étèveaux

Comme en Corée du Nord

Alexandre Soljenitsyne — tout comme d'autres grands dissidents tel Vaclav Havel — nous avait prévenus : à côté du totalitarisme du

Parti-État qui ne laisse plus de liberté aux citoyens obligés de suivre sa ligne dans toutes ses manifestations, il existe, dans les sociétés occidentales, une pression plus ou moins idéologique s'exerçant insidieusement sur chacun au nom du Bien et de la Vertu. Ce totalitarisme mou, dissimulé derrière les aises de la société de consommation et exprimé dans le vocabulaire faussement consensuel d'une liberté tous azimuts, porte un nom : le politiquement correct. Celui-ci anime aussi bien une ministre de la Culture lançant des menaces contre des télévisions qui lui déplaisent que ces parlementaires refusant tout contact avec des collègues dont ils réprovent les idées ou insultant des ministres.

C'est ce que vient de mettre en avant Yeonmi Park, une Nord-Coréenne réfugiée aux États-Unis en 2016, où elle pensait trouver une liberté de pensée dont elle n'avait évidemment jamais profité avant. À l'université Columbia, à New York, elle a été confrontée à l'avancée fulgurante de l'idéologie woke, ce qui lui a fait déclarer que « *même la Corée du Nord n'est pas aussi cinglée* ». D'où sa comparaison avec ce qu'elle a connu dans son pays d'origine : autocensure permanente et, donc, obligation de se taire pour ne pas avoir de problème, comme à l'époque où sa mère lui apprenait à ne rien dire afin d'éviter la prison ou pire encore. Et de s'élever contre cet « endoctrinement », cette « *idée de culpabilité collective* » et tout ce qui décompose la société, menacée de mourir à petit feu.

Cela l'amène à conclure : « *Déjà, toutes nos institutions grand public ont la*

même idéologie que la Corée du Nord : socialisme, collectivisme et égalitarisme. Nous sommes littéralement en train de vivre une révolution culturelle en Amérique. Quand nous nous en rendrons compte, il sera peut-être trop tard. »

Précis

Vaccins thérapeutiques contre le cancer ?

Un article de L'Express du 16 février 2023 nous apprend que plusieurs laboratoires (tels que l'américain Moderna – dont les produits thérapeutiques reposent sur la technologie de l'ARNm – ainsi que la biotech strasbourgeoise Transgene) tentent de mettre au point des vaccins « sur mesure » contre les cancers métastatiques. Ces traitements d'immunothérapie toujours en cours d'élaboration ont pour objectif de provoquer ou de stimuler les réactions immunitaires des malades contre les tumeurs. Si, pour l'heure, ces nouvelles pistes présentent une efficacité encore limitée (elles marchent pour 40 à 50 % des patients atteints de mélanome et pour 20 à 30 % des patients atteints d'un autre cancer), elles pourraient déboucher à terme sur une approche thérapeutique révolutionnaire dans la lutte contre le cancer.

Moderna et Transgene se livrent actuellement à une véritable course aux vaccins anti-cancer, avec des résultats très prometteurs. En décembre 2022, les sociétés Moderna et Merck ont annoncé que la combinaison du vaccin anti-cancer

personnalisé à ARNm de celle-là et de l'immunothérapie de celle-ci (Keytruda) diminuait le risque de rechute d'environ 44 %, par rapport à la seule immunothérapie. Les résultats préliminaires communiqués par Transgene (qui utilise une technologie différente de l'ARN messenger, fondée sur un virus génétiquement modifié) vont dans le même sens : sur les dix patients souffrant d'un cancer de la sphère ORL qui ont été vaccinés, aucun n'a connu de récurrence. Pour élaborer des vaccins ultra-personnalisés, Transgene a même eu recours à un algorithme d'intelligence artificielle (IA) mis au point par NEC Corporation, en vue d'identifier les mutations tumorales spécifiques à chaque patient (les « néoantigènes »). Grâce au vaccin, le système immunitaire du patient serait ainsi en mesure de s'attaquer aux cibles les plus pertinentes.

Si l'efficacité et la durabilité de ces nouvelles immunothérapies se confirment, celles-ci pourraient apporter un très grand espoir pour les malades. Et ce grâce à l'innovation biotechnologique et la concurrence que se font entre eux les laboratoires, comme Moderna et Transgene. D'autres résultats sont d'ailleurs eux aussi très encourageants : en septembre 2022, la société américaine de biotechnologies médicales Amgen a annoncé que son médicament Lumakras a réduit de 34 %, dans un essai clinique, le risque de progression de la maladie chez les patients atteints d'un cancer du poumon avancé par rapport à la chimiothérapie.

Mathieu Creson

Lectures

9 février. Mais l'évêque de Matagalpa, Mgr Rolando Alvarez, condamné à 26 ans de prison s'il ne quittait pas le pays, a refusé ce chantage pour rester près de son peuple.

■ **Corée du Nord** : Pyongyang a tiré plusieurs missiles balistiques les 18 et 20 février, qui sont retombés dans la zone économique exclusive du Japon. Cet « exercice » a été « fermement » condamné par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui a convoqué une assemblée générale à ce sujet le 21 février.

■ **Réseaux sociaux** : Mark Zuckerberg a annoncé que la détention d'un compte certifié par Meta (Facebook et Instagram) sera bientôt facturée 12 dollars par mois, reprenant l'idée déjà appliquée, apparemment sans beaucoup de succès, par Elon Musk sur Twitter (pour l'instant 8 dollars par mois au lieu des 20 dollars primitivement annoncés).

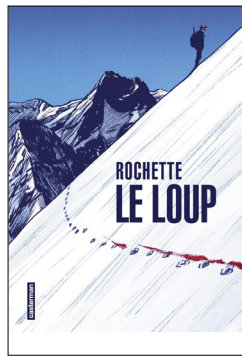
■ **Disparition** : L'actrice américaine Raquel Welch est décédée le 15 février à l'âge de 82 ans.

Quant un média disparaît, il y a toujours une bande de bonnes âmes pour verser une larme sur la liberté de la presse qui recule...

Mais quand un média apparaît, comme le nôtre aujourd'hui, n'est-il pas temps de mettre la main à la poche ? 20 euros, ce n'est vraiment pas énorme, pour nous donner les moyens d'exister, ne serait-ce qu'aux yeux de l'administration.

Un hebdo, c'est une équipe, qui n'est rien sans lecteurs assidus, voire enthousiastes, ou au moins bienveillants.

Pour recevoir chaque lundi le lien pour télécharger ou lire en direct *La Nation Française*, souscrivez à l'abonnement (20 euros) à l'ordre de Spfe-Acip.



ROMAN

Album de famille

Peu d'auteurs savent, comme Pierre Lemaitre, croiser grande histoire et petits destins. Dans le deuxième tome de sa saga consacrée à la famille Pelletier, l'écrivain ausculte les Trente glorieuses, période de transformation économique. 1952. Tandis que les parents Pelletier continuent de faire tourner la savonnerie de Beyrouth, leurs trois enfants ont pris racine à Paris. L'aîné, Jean, flanqué d'une épouse manipulatrice, veut ouvrir un magasin de textile à bas prix et accumule les dettes. Gabriel, journaliste au Journal du Soir, végété à la rubrique des faits divers et Hélène, pigiste dans le même quotidien, se voit confier deux enquêtes à succès. La concurrence fait rage entre le frère et la sœur. Dans l'ombre, un inspecteur de police sournois traque avorteurs et avortées.

« Le Silence et la colère », Pierre Lemaitre, Calmann-Lévy, 592 p., 23,90 €.

BANDE DESSINÉE

La confrontation

Quelque part dans les Écrins. Gaspard, un ber-

ger solitaire, fait face aux attaques répétées d'une louve. Malgré son chien, Max, il retrouve ses brebis égoûtes et doit achever les agonisantes d'un coup de fusil. Un crève-cœur. Après une longue traque, il réussit à abattre l'animal. Témoin de ce meurtre, un loupveteau n'a désormais qu'un but : venger sa mère. Jusqu'où ira la confrontation entre l'homme et le jeune loup ? Qui en paiera le prix fort ? Graphisme sombre ponctué d'images lumineuses de montagne, Jean-Marc Rochette signe une BD qui est un bijou d'émotions.

« Le Loup », Jean-Marc Rochette, Casterman, 113 p., 18 €.

MÉDIAS

Les séries télévisées

Les séries télévisées ont conquis un public mondial. D'objet de divertissement sans valeur, elles se sont transformées en élément à part entière de la « culture populaire ». À partir de l'analyse de vingt-deux séries majeures (Baron noir, the Crown, Lupin...), la philosophe Sandra Laugier montre comment elles se sont emparées des préoccupations citoyennes (féminisme, menace terroriste...) pour éveiller les

consciences aux enjeux politiques et sociétaux. Les thèmes qu'elles abordent, occupent une place importante dans les conversations, en particulier du jeune public. La création télévisuelle serait-elle devenue une forme d'expression de la démocratie ?

« Les séries. Laboratoires d'éveil politique », sous la dir. de Sandra Laugier, Cnrs éditions, 392 p., 25 €.

REVUE

Ukraine

Pourquoi tant de haine et de souffrances ? Depuis février 2022, l'Ukraine vit sous les bombes. Vies fauchées, peur, destruction massive et exil, les Européens s'inquiètent du retour de la guerre à leur porte. L'Histoire a demandé à des historiens de retracer les origines du conflit. Autres sujets abordés : la comédie humaine de Mario Vargas Llosa, Marie Bonaparte, princesse freudienne, Pâques...

« Ukraine », L'Histoire, février 2023, 6,90 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

Mourir à 15 jours près

Un vieux Monsieur, parfaitement identifié, est mort dans son lit, dans la nuit du 19 au 20 décembre 2022, au domicile des amis qui l'hébergeait depuis quelque temps. La police est venue dans la matinée et a dit qu'il ne fallait pas bouger le corps jusqu'au passage d'un médecin pour constater le décès. Mais il n'y avait aucun médecin disponible pour cette tâche, ce n'est pas faute d'avoir téléphoné partout. Finalement, le lendemain, la police a autorisé le transfert du corps en ambulance jusqu'à l'Institut médico-légal. Là, il n'y avait pas de médecin légiste disponible... Il faut dire que Noël n'était pas bien loin...

Finalement, quand les pompes funèbres ont pu récupérer le corps de ce monsieur début janvier, on leur a donné un certificat de décès où il était précisé que la date du décès était le 4 janvier, zéro heure... Le jour était probablement celui du retour de vacances du médecin légiste ou de sa secrétaire? Quant à l'heure, soit on pense que ce médecin, débordé, travaillait à minuit, soit qu'il n'a indiqué aucune heure, ce qui d'ailleurs pose aussi la question du jour, zéro pouvant être considéré comme à cheval sur les deux jours mais ne chipotons pas.

La famille a alors pu commencer les formalités vis-à-vis des diverses administrations, banques, compagnies de téléphone. Oh surprise! Certaines caisses de retraite étaient déjà au courant. Probablement informées par la Sécurité sociale du fait de l'in-

terconnexion des fichiers. Mais bien pour le 4 janvier, date fictive donc. Cela fait 15 jours de pension de retraite versée à un mort.

Il y a certainement de bonnes explications administratives à ce cas. La question serait de savoir s'il est isolé ou bien si c'est une habitude en temps de vacances et sous prétexte de manque de personnel médical et autre y compris dans la police ou d'incompétence de plus en plus généralisée des services publics...

Quand on va dans les vieux registres paroissiaux ou d'état civil pour faire sa généalogie, on trouve des précisions à la minute près sur les heures et lieux des naissances et décès de nos ancêtres. Mais on peut déjà prévenir les généalogistes du futur, l'administration française du XXI^e siècle se moque de ce genre de détails historiques. De quoi ne se moque-t-elle pas d'ailleurs?

Frédéric Aimard

La retouche

C'est une toute petite boutique au bas d'un immeuble bourgeois dans un beau quartier. Elle n'a pas l'eau courante, elle fait dépôt de pressing et propose des retouches, mise à la taille de manteau, revers de pantalon, ourlet de robe... Ouverte tôt le matin et tard le soir, chaque jour sauf dimanche.

De mémoire de locataires de l'immeuble, il y a toujours eu là un « tailleur ». Autrefois c'était un tailleur italien. Puis cela a été un tailleur polonais. Ils avaient en commun d'être juifs. Depuis quarante ans au moins, ce sont des Turcs. Ils ont en

commun d'être kurdes. Ils payent un loyer dérisoire au propriétaire, mais ils ont dû verser un confortable droit au bail à leur prédécesseur.

Agrin travaille là depuis plus de vingt ans, en alternance avec son associé et cousin. Manifestement, ils ont bien gagné leur vie... Il y a 15 jours, nous parlons retraite. Agrin va prendre la sienne bientôt. Il fera venir un remplaçant... Il a élevé de nombreux enfants dans son pavillon de banlieue. Ils sont partis, après avoir fait de bonnes études et ils ont bien réussi. Sa femme aurait voulu faire transformer le pavillon car, avec trois étages, on pourrait y faire deux ou trois appartements à louer. Cela ferait une belle retraite.

Mais Agrin a une opinion différente : « *On est en France, les propriétaires ne sont pas protégés. Si un locataire ne paye pas ou dégrade l'appartement, on ne peut rien faire. S'il y a des squatters, c'est eux que la justice protège... Et puis il y a trop de papiers, je ne saurai pas faire et j'aurai des ennuis.* » Agrin a dit à sa femme : « *On va vendre le pavillon un bon prix, et on va acheter un petit appartement tout près. Comme ça on gardera nos habitudes, nos voisins. Et puis trois ou quatre fois dans l'année, on ira en Turquie où on a hérité d'une grande maison, avec tout le confort et près du reste de la famille. On aura la belle vie.* »

Hier, je suis entré dans la retouche et j'ai demandé des nouvelles de la Turquie. La belle maison n'existe plus. « *Deux morts et trois disparus chez les cousins. Heureusement que les enfants étaient tous en France...* » « *Et votre*

retraite? » « *On ne sait plus, on a autre chose à penser maintenant.* »

F.A.

Se loger

Un propriétaire fait parler de lui à Bordeaux. Il demande des « lettres de motivation » aux candidats locataires, beaucoup trop nombreux pour être jugés sur des critères objectifs. Pourquoi se gênerait-il? À Nice, un étudiant qui doit se loger doit avoir une garantie de 4 fois le montant du loyer et accepter de quitter les lieux durant les mois de juillet et août où le logement sera proposé à des touristes. Le prix du m² à l'achat à Nice est la moitié de celui de Paris, mais les loyers des petits logements tendent à rejoindre les tarifs parisiens... À première vue, un très bon placement donc.

À Rennes de nombreux propriétaires ont été victimes de l'arnaque à l'isolation. Ils ont payé cher pour des travaux qui ne sont pas aux normes et ne sont d'ailleurs pas terminés.

Ce sont trois informations glanées en une seule journée, de diverses sources. Ma conclusion provisoire est celle-ci. Comme 80 000 logements seraient sortis du parc locatif le 31 décembre dernier, parce que ne répondant pas aux normes d'isolation, la tension sur ledit marché locatif remonte d'autant et cela provoque un vent de panique qui profite à quelques-uns... Le gouvernement savait parfaitement qu'il y a très peu d'entreprises spécialisées dans les travaux d'isolation et que ces sociétés peinent énormément à recruter du

personnel quel qu'il soit. On n'est pas en Allemagne où la filière apprentissage est honorable, mais chez nous les enseignants poussent tous leurs élèves jusqu'à un bac au rabais qui n'ouvre plus aucune porte et n'offre aucune compétence pratique.

Il y a toute une partie du parc locatif qui appartient à de petits propriétaires privés. Ils sont coincés. Impossible de faire faire les travaux dans des conditions acceptables et, compte tenu de la charge de travail des entreprises, dans des délais raisonnables. Donc impossible de louer. Comme, avant juin prochain, ils vont devoir remplir une toute nouvelle déclaration fiscale particulièrement intrusive, ils s'apprêtent à être taxés pour des locaux vacants « de leur faute ». L'année prochaine les standards d'isolation vont monter encore d'un cran. D'autres dizaines de milliers de logements vont se retrouver à la vente plutôt qu'à la location. Tant mieux, pourrait-on penser, pour les "primo-accédants" qui pourront enfin trouver à se loger, sauf qu'ils n'obtiendront pas le crédit bancaire nécessaire du fait de la hausse des taux, et tout le montage se trouvera à nouveau faussé ! Une crise de l'immobilier se profile. Les petits propriétaires y perdront beaucoup. On dira qu'ils avaient assez gagné ces dernières années avec des hausses des prix infernales. Les personnes cherchant une location y perdront beaucoup plus.

On annonce des primes et des aides aux petits propriétaires bailleurs pour faire les travaux, sous conditions de revenus. Comme d'habitude, cela fera augmenter encore les prix, sans

résoudre la question de la compétence et de la disponibilité. Un scandale pas loin de celui des prétendus droits à la formation professionnelle... En revanche, comme lors de la crise du Covid, il y aura des petits malins qui sauront remplir les formulaires ad hoc sur Internet et en profiter. Et les propriétaires qui auront réussi à mener leur barque dans ce dédale ne seront pas forcément les plus honnêtes. On n'a donc pas fini de collectionner les informations farfelues...

Sans oublier une kyrielle d'autres obligations et normes qu'il faut appliquer ou respecter en même temps : l'accessibilité des logements, la RE 2020, les détecteurs de fumée, la réglementation sur les aérations dans l'habitat, etc. Enfin, curieusement, on est en train de revoir au moins une norme à la baisse... celle de la hauteur minimum à respecter. Sans rire, le législateur s'apprête à baisser l'obligation de 2,20 m (la hauteur sous plafond) à... 1,80 ! Quand de plus en plus de jeunes mesurent aujourd'hui plus de 1,90... allez comprendre !

F.A.

[https://www.ladepêche.fr/2023/02/11/je-ne-veux-pas-louer-a-nimporte-qui-un-proprietaire-exige-une-lettre-de-motivation-aux-futurs-locataires-et-suscite-l'indignation-10992097.php#xtor=\[ddm-ladepchedumidi\]](https://www.ladepêche.fr/2023/02/11/je-ne-veux-pas-louer-a-nimporte-qui-un-proprietaire-exige-une-lettre-de-motivation-aux-futurs-locataires-et-suscite-l'indignation-10992097.php#xtor=[ddm-ladepchedumidi])

[https://www.bfmtv.com/immobilier/location/des-logements-avec-seulement-1m80-de-hauteur-sous-plafond-bientot-consideres-comme-louables_AV-202302100687.html?xtor=E-REC-52-\[NL-BFMPatrimoine\]](https://www.bfmtv.com/immobilier/location/des-logements-avec-seulement-1m80-de-hauteur-sous-plafond-bientot-consideres-comme-louables_AV-202302100687.html?xtor=E-REC-52-[NL-BFMPatrimoine])

Automobile

Mon voisin roule en Tesla. Il m'affirme que son véhicule, dont le prix catalogue était de 50 000 euros ne lui est revenu qu'à 35 000 grâce au cumul de diverses aides de l'État, de

la Région et autres... Il me conseille de faire comme lui. Mais, personnellement, je ne suis pas prêt à dépenser 35 000 euros pour une auto. Lors de la pénurie d'essence, mon voisin m'a dit sa satisfaction. Depuis que l'électricité augmente rapidement, je ne sais pas ce qu'il en pense.

J'ai tout de même le sentiment que mes impôts financent un constructeur automobile américain et le passage au tout électrique routier, ce qui me paraît bien aventureux. Je lis sans plaisir que l'industrie automobile française est en quasi-perdition. 18,5 milliards de déficit pour 2021. Combien pour 2022 ? On ne produirait plus que 1,3 million de véhicules en France, la production des années soixante. Certains s'en réjouissent, mais cette baisse est compensée par des importations. (La même chose qui se passe au niveau de l'agriculture française dont la transition écologique se traduit par toujours plus d'importations de l'étranger, sans véritables possibilités de contrôle qualité...)

Il faut faire la part des choses, dans la mesure où ce sont aussi les constructeurs français qui installent leurs usines à l'étranger : en Slovaquie, en Turquie, au Maroc... Mais comment faire autrement pour cette industrie automobile où, malgré les efforts de robotisation, le coût de la main-d'œuvre serait encore de plus d'un quart du prix de vente ? Comment concurrencer des pays comme la Roumanie où le taux horaire est de moins de 8 euros, contre près de 40 en France ? Mais le tout électrique enfonce le couteau dans la plaie. Une bonne partie de la valeur ajoutée

provient désormais de la batterie, dont l'essentiel de la rentabilité profite aux Asiatiques...

À Toulouse, l'entrée en vigueur de la Zone à faible émission (ZFE) depuis le 1er janvier, interdit l'entrée dans le centre-ville des véhicules à moteur thermique avec la vignette Crit'Air 4 et 5. L'an prochain cela touchera les Crit'Air 3, c'est-à-dire tous les véhicules essence d'avant 2006 ou diesel d'avant 2011. Cela a l'air de passer moins facilement qu'à Paris. Il paraît que moins de la moitié des véhicules affichent une vignette Crit'air... L'Automobile Club du Midi (1 500 adhérents) s'associe à une trentaine de structures qui contestent non le principe, mais le périmètre, les délais, les modalités de cette exclusion des véhicules réputés les plus polluants, ceux des moins riches aussi.

Craignant un « retour des gilets jaunes » (on se souvient qu'au départ il s'agissait d'automobilistes se sentant brimés par des augmentations du prix du carburant), Toulouse-métropole multiplie les concessions partielles. Les « petits rouleurs », même avec de vieux véhicules, bénéficieront d'un « pass » à prix réduit pour 54 jours d'accès à la ville par an... Les motards auront finalement des primes à la reconversion vers un « véhicule propre » Mais on sait que les primes font augmenter les prix. On l'a tellement vu avec les vélos électriques dont les tarifs français dépassent souvent ceux des tarifs espagnols, exactement du montant de la prime, pour les mêmes modèles, sans parler de tous les margoulin's qui ont

empoché « la prime réparation » des cycles...

De toute manière, ces promesses n'empêchent pas pour l'instant les opérations de blocage du périphérique et les « mises à l'abri » des radars (encapuchonnés dans un sac plastique noir). Avec les manifs contre la réforme des retraites et l'inflation galopante, les politiques, même écologistes à fond, vont devoir lâcher du lest.

Publicité

Il y a longtemps, je devais rencontrer quelqu'un au ministère de la Santé. On me fit patienter dans le hall d'entrée où trônait un grand panneau financé par la Ligue contre le cancer. Il indiquait les produits de grande consommation réputés les plus cancérigènes. Sans surprise figuraient en haut de la liste le tabac et les alcools, suivis de produits cosmétiques et d'entretien. Plus étonnant était de voir, presque aussi haut, des fromages à tartiner ou des sodas. C'était d'autant plus saisissant qu'à côté de la colonne indiquant la catégorie de produits et de celle faisant la liste des substances nocives, il y avait des représentations des marques. Parmi lesquelles trônaient un couvercle de boîte de Vache qui rit et une bouteille de Coca-Cola...

En regardant mieux on pouvait s'aviser que plus une marque était présente dans les campagnes de publicité du moment, et plus elle semblait suspecte aux cancérologues, comme s'il y avait eu un lien de cause à effet.

Ce qui est certain, c'est que l'argent dépensé en publicité l'est trop souvent au détriment du produit

lui-même ou bien de la relation avec le client. C'est ainsi que le N°1 du remplacement des pare-brise automobiles, omniprésent à la télé et à la radio, est, paraît-il, le plus cher dans sa catégorie, poussant finalement les assurances auto à augmenter leurs tarifs... Sauf à réagir, comme la Macif ce 13 février, en rachetant Mondial Pare-brise (pour 103 millions d'euros) troisième acteur du secteur, dans le but annoncé de faire baisser les prix. Espérons. Cela dit, à la télé, on voit beaucoup la Macif également, sans doute beaucoup trop. Sommes-nous incapables de nous décider sans lourde et coûteuse propagande ?

F.A.

« L'Empire du milieu »

J'étais en « service com-



mandé » (baby-sitting de préado) et j'ai vu le dernier Astérix dont toute la presse et même les avis de spectateurs sur Internet disent tant de mal.

On se demande ce que cherchent ces gens-là. Pour ma part, j'ai plutôt passé un bon moment, bien soulagé d'ailleurs, car j'avais fini par me laisser convaincre que cette séance allait être un pensum. Certes je ne

pouvais pas être blasé, comme tant d'autres, car je n'étais notamment pas vraiment capable de mettre immédiatement un nom sur chacun des comédiens invités. J'y ai perdu l'occasion de comprendre un certain nombre de clins d'œil, je l'imagine très bien. De même, j'ai constaté que le jeune public réagit très fort à l'utilisation de chansons à la mode manifestement connues de tous mais très vaguement de moi, sauf tout de même quand on est dans le registre de la vieille chanson française (le cabaret français à Suez...). Mais cela ne m'a pas empêché de suivre avec intérêt l'histoire avec des personnages qui ne m'ont pas semblé trop éloignés de ceux de la bande dessinée. J'ai en particulier trouvé Gilles Lellouche crédible en Obélix, l'Astérix campé par le réalisateur Guillaume Canet tout à fait acceptable, et Vincent Cassel assez parfait en Jules César. Tous les rôles féminins m'ont beaucoup plu, voire fait craquer.

Je n'ai pas été très attentif aux dialogues, mais ils m'ont semblé honorables, notamment les échanges de César avec son scribe interprété par l'inénarrable José Garcia...

Quant à cette histoire, elle est certes très classique et linéaire, et visiter la Chine est probablement une tarte à la crème très Disney (Mulan...) mais c'est l'occasion de montrer de beaux paysages et décors, de renouveler les personnages et les costumes, et d'égrener quelques gags qui, pour être attendus, ne sont pas si répétitifs qu'on l'a dit. Il y a d'ailleurs des raccourcis avec les cartes et le bon récit en voix off, lu par Gérard Darmon, qui

permettent d'accélérer le rythme presque à chaque fois que cela devient nécessaire. Quant aux allusions à l'actualité, au monde du sport notamment, je les ai trouvées plutôt de bon aloi. Et il ne m'a pas déplu de voir Astérix se poser la question de sa consommation excessive de viande, voire de la légitimité de la fameuse potion magique... J'ai beaucoup aimé la scène où on découvre comment Obélix est tombé dedans quand il était enfant...

Enfin la bataille finale, avec une débauche d'effets spéciaux m'a paru pouvoir soutenir la comparaison avec un film à l'américaine et c'était bien le but.

Ensuite, si les 65 millions ont été bien dépensés et s'ils étaient vraiment nécessaires ? Comment pourrais-je le savoir ? Moi je me suis laissé raconter une histoire, amusante et tendre. On n'y éclate pas de rire à tout instant et il y a un aspect sentimental et humain sans doute maladroitement étiré, mais qui a touché mon cœur d'enfant. Ce n'est pas si évident de faire un peu de psychologie avec ces deux bagarreurs, ces copains qui ne veulent et ne peuvent pas grandir. La limite est dans le sujet plus que dans son traitement.

Voilà, c'est mon avis. Vous pouvez y accompagner vos enfants et vous ressortirez du cinéma avec le sourire, tout comme moi, même si ça ne va pas plus loin. Mais qui donc voulait que ça aille plus loin ? Des cinéphiles ? Oui, le film n'est pas fait pour eux, mais pour des familles qui voient commencer les vacances de février avec inquiétude.

F.A.

Et si c'était vrai

Seuls les masochistes aiment travailler plus longtemps pour gagner autant voire moins. On peut supposer que si on fait une réforme c'est qu'il y a un ou quelques motifs valables ? Il faudrait être fou pour un gouvernement de mettre beaucoup de monde ulcéré dans la rue, uniquement pour enrichir des riches, contrarier les salariés privilégiés, ou pour montrer qu'on est les meilleurs de la classe européenne, ou qu'on ne se soucie pas du peuple que sont les électeurs. Ceux qui peuvent vous dégager au prochain scrutin.

Il semble que l'on s'accorde du bout des lèvres pour admettre que le système de retraite va être en déficit et qu'il faut trouver des solutions financières. En urgence selon l'exécutif et sans se presser selon les oppositions. En partant du même rapport celui du COR le conseil d'orientation des retraites que chacun lit avec ses lunettes pour en tirer des conclusions opposées. Mais on n'est plus dans le cadre strict d'une réforme des retraites puisque tous les acteurs sont d'accord pour préserver le système par répartition qui est solidaire. Tout ce qui est capitalisation sonne mal. Et qu'il ne faut pas baisser le niveau des pensions. En réalité le débat s'engage dans un autre contexte que celui qui est purement comptable.

Le covid notamment qui a révélé le télétravail et l'évolution des esprits et de la société ont montré que désormais on s'interrogeait sur le sens de la vie, de la sienne en particulier, et de la valeur travail. Celui-ci aliénerait alors que d'autres pensent qu'il émancipe. Que l'effort est positif collectivement et que l'espérance de vie en bonne santé s'accroît. Chacun tire des conséquences. Faut-il produire toujours plus alors qu'il y a à portée de main des superdividendes qui ne demandent qu'à être taxés ? L'équilibre vie personnelle-vie professionnelle ne doit-il pas être revu en faveur de l'individu qui a droit à la paresse en partant à 60 ans en pleine forme, dans une nature menacée par le réchauffement climatique qui est le problème crucial ? En travaillant moins de 35 heures par semaine on partagerait le gâteau qui ne grandit pas certes mais on crée des cotisations et le déficit disparaît ?

Il ne peut avoir de réponse unique à ces questions car deux perceptions de la vie s'affrontent. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut entamer aucune réforme car l'immobilisme ou le retour vers le futur conduirait à la régression. [...] Je n'aime pas entendre le vocabulaire outrancier des syndicalistes qui représentent moins de 10 % des salariés et qui affirment d'un coup de menton « *on va gagner, le gouvernement va retirer son projet car il est injuste* ». Notion vague et générale surtout si elle concerne les régimes spéciaux, autonomes et dérogoires actuels ! Ou qui jugent que l'exécutif est par nature menteur et va devoir en passer par leurs propositions. Car ils ne croient pas à son affichage de corriger des inégalités. Telles qu'elles viennent d'apparaître au grand jour.

Mais et si MM. Martinez et Berger se trompaient ? Et si leurs analyses n'étaient pas en phase avec la réalité économique et financière ? Et si on suivait leurs volontés et qu'on entre dans le mur en klaxonnant ? Les prétendus gagnants deviendraient alors les perdants. Les syndicats auraient obtenu une victoire à la Pyrrhus. Le peuple en son entier paierait. Un syndicaliste n'a aucune responsabilité ni en droit ni électorale. Les chefs populistes restent en place. Ils ne rendent des comptes qu'à leurs adhérents !

Il va de soi que je ne mets pas en cause la nécessité d'avoir des corps intermédiaires pour qu'il y ait un vrai dialogue social. Mais celui-ci ne peut être un ultimatum : vous cédez ou on bloque tout. [...] Le dialogue n'est pas un combat par K.O. Sinon le débat public est inutile. Et la démocratie doit trouver des compromis concrets.

Et si le gouvernement n'avait pas tout faux, que les déficits réels sont préoccupants, qu'il faut trouver des solutions vite en fonction de la pyramide des âges qui n'est pas favorable ? Et que pour préserver les générations futures il faille progressivement augmenter l'âge légal de départ ce qui est la moins mauvaise des solutions. Sauf une autre excellente et réaliste non formulée qui rééquilibre les comptes pour le futur. Sans impôts ou prélèvements divers. En accentuant les facilités et les réductions justes pour la pénibilité, les femmes qui ont élevé des enfants, les seniors, et en faveur de ceux et celles que la vie n'a pas ménagé. La solidarité est là.

Il va de soi que le gouvernement comme les syndicats n'a pas la science infuse et que son projet peut et doit être amendé au fur et mesure que l'on s'aperçoit qu'il y a des cas particuliers. C'est le rôle du Parlement avec moins de mille députés et sénateurs. Qu'il y ait un débat grotesque sur le nombre de millions de marcheurs dans la rue selon les syndicats et l'estimation de la police ne m'intéresse pas. Sauf à conclure que le projet fait peur. Comme on ne gouverne pas contre le peuple il faudra peut-être en revenir à des élections. On a connu cela dans le passé. En général le résultat n'est pas celui qu'on attend et les syndicats qui penchent plutôt d'un côté de l'hémicycle risquent d'être surpris. Le citoyen de base comprend les enjeux. Il n'aime pas le désordre et la démagogie. Ni d'être accusé des pires maux. La démocratie n'est pas univoque il faut accepter de vivre avec ceux dont on ne partage pas les idées. Qui sont nos égaux.

[...] Nous sommes en France dans un psychodrame. On ne peut discuter à vie d'autant plus qu'on ne parle pas de la même chose. Tranchons donc vite et passons à d'autres sujets comme l'immigration, la délinquance et encore le niveau de vie qui mettront presque les mêmes dans la rue. Avec les bien-pensants le cœur en bandoulière.

Et si c'était vrai que la réforme des retraites doit avoir lieu.

Christian Fremaux, avocat honoraire

Un mauvais signal

Il ne reste plus qu'un pignon qui, tel une tour de guet, justifie a posteriori le nom de Signal donné à cet immeuble surplombant l'Océan Atlantique sur la commune de Soulac-sur-Mer dans le département de la Gironde et devenu le symbole, au-delà des effets de l'érosion maritime, de l'impéritie conjuguée des promoteurs immobiliers et des pouvoirs publics.

Commencés le 3 février dernier, en présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, juché, tel un chevalier des temps modernes mais sans casque de chantier, sur une pelleteuse s'apprêtant à donner le premier coup destructeur sur le bâtiment, les travaux devraient encore durer cinq semaines. Restera, en effet, à déblayer les nombreux

gravas et à effectuer la restauration du site, en l'occurrence une renaturation par l'Office national des forêts plutôt que la création suggérée d'un square en souvenir de la chanteuse et comédienne Marie Laforêt, enfant du pays.

En fait, il faut parler de deux bâtiments dont l'un a été construit en 1967 et le second en 1970. Le tout formait un ensemble de 4 étages sur 40 mètres de long avec 78 logements destinés à un public plutôt populaire, tranchant avec les maisons de poupées colorées du centre-ville dites soulacaises faisant jusqu'ici la célébrité de la petite station balnéaire du Médoc nichée à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. D'ailleurs, dès sa construction, beaucoup ont dénoncé la verrue dans le paysage, constituée par cette barre d'immeubles sans charme mais présentant l'avantage, pour ses futurs propriétaires, d'être situé face à la mer avec une vue imprenable sur le phare de Cordouan.

De fait, rien ne séparait les immeubles du rivage si ce n'est une bande dunaire de 200 mètres de large. Mais, en 2010, la tempête Xynthia engendre un recul de 15 mètres de la côte, aggravant le retrait déjà constaté de 5 à 8 mètres par an, le coup de grâce étant donné par la tempête hivernale de 2014. C'est alors que le maire de la commune, Xavier Pintat, le fils de l'ancien maire Jean-François Pintat qui avait soutenu la construction du Signal, prend un arrêté municipal pour vider celui-ci de ses résidents.

Commence alors une longue période de polémiques concernant l'indemnisation des habitants qui, dans un premier temps, se voient offrir une somme de 20 000 € estimée bien trop faible par eux au regard de la valeur d'achat

de leur bien. Constitués en syndicat de défense, ils espèrent bénéficier du Fonds Barnier, du nom de l'ancien ministre de l'Environnement, destiné, notamment, à la sauvegarde des populations menacées par des risques naturels majeurs. En 2018, ils sont déboutés de leur recours devant le Conseil d'État au motif que le recul du trait de côte ne constitue pas une menace imprévisible. Il leur faut attendre

2019 pour qu'en raison du cas unique constitué par cette affaire, la loi de finance leur réserve une partie du programme de protection des risques. Ainsi, en 2020, sur une enveloppe de 7 millions d'euros, les propriétaires sont finalement indemnisés à hauteur de 70 % de la valeur initiale de leur logement, à condition de renoncer à tout nouveau contentieux. Bon an mal an, les intéressés consentent à cette

offre, permettant de passer à la phase de destruction du bâtiment après son désamiantage commencé en 2019.

Il est heureux qu'une solution ait pu être trouvée dans ce cas précis mais plusieurs questions se posent.

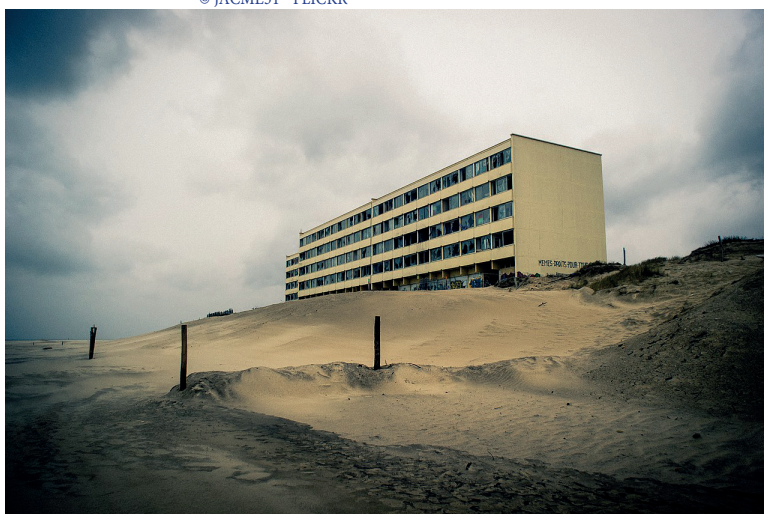
Tout d'abord, il n'est pas sûr que celui-ci soit aussi unique que cela. Selon une étude du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), de 5 000 à 50 000 logements pourraient être affectés par le recul du trait de côte d'ici 2 100. Pour en rester au littoral aquitain, la ville de Lacanau serait à elle seule, au même horizon, concernée par la disparition attendue de 1 200 logements.

Ensuite, on doit s'interroger sur les mesures à mettre en place pour prévenir l'apparition de nouveaux cas. Cela passe par la réalisation de travaux dont on connaît néanmoins les limites ou plus sûrement par des solutions fondées sur la nature mais aussi et surtout par une plus grande responsabilisation de l'État et des élus locaux dans l'attribution des permis de construire.

Car enfin, même si les connaissances sur l'érosion marine étaient sans doute moins grandes qu'aujourd'hui, le fait que celle-ci n'ait pas été estimée imprévisible par la justice dans le cas du Signal, montre que les décideurs des années 1970 avaient manifestement peu le souci de ceux qu'on appelle maintenant les générations futures.

Mais en va-t-il si différemment désormais ? Après moi le déluge !

Fabrice de Chanceuil



© JACME31 - FLICKR

Les vivants et les morts

Sur la scène, un piano, deux saxophones, une cymbale. Au fond, treize chaises attendent le chœur. Les comédiens entrent... *Mon nom c'est Rudi, elle c'est Dallas ma femme...*

On est à Raussel, dans l'est de la France, une de ces villes qui vivent autour d'une usine, la Kos. Quand la pluie devient déluge, la ville se mobilise pour sauver l'usine. Plus tard l'actionnaire allemand va lancer un plan social, ouvriers et ouvrières se mobilisent à nouveau, préservent ce qui peut l'être. Plus tard encore, l'actionnaire allemand vend à un fonds américain, qui décide de fermer définitivement l'usine.

Les vivants et les morts est l'adaptation d'un roman de Gérard Mordillat paru en 2005 et qui a déjà fait l'objet d'une adaptation à la télévision, diffusée sur Arte. C'est l'histoire de ces hommes et de ces femmes, racontée à travers le filtre de Rudi et Dallas. Rudi est un bon ouvrier, qui pourrait intégrer la maîtrise, qui reste solidaire de ses camarades. Dallas travaille dans l'équipe du matin, l'après-midi elle garde les enfants du directeur, elle fait encore des ménages, et des extras, le samedi soir, à la brasserie. Ensemble, ils ont un enfant, une petite maison, des dettes. Sans leurs emplois, ils coulent. Plus tard, on apprendra que Rudi a une relation parallèle, on le verra faire par noblesse d'esprit des choix que Dallas ne comprendra pas. On verra ensuite Dallas se battre pour retrouver / récupérer son homme, en utilisant tous les moyens à sa disposition.

Les parapluies noirs de la scène d'exposition posent

les choses, on n'est pas dans l'univers naïf et acidulé des Parapluies de Cherbourg, on est dans le réalisme dur des vallées de l'est de la France dont le bois et l'eau ont fait la richesse, pour lesquelles la logistique est devenue coûteuse.

Adapté pour la scène par Hugues Tabar-Nouval et François Morel, *Les vivants et les morts* prend la forme d'une tragédie musicale réaliste. On y retrouve la description très juste du fonctionnement d'une entreprise industrielle, où l'activité tient sur la maintenance et le réglage de machines qui elles aussi vieillissent. Dans cette ville mono industrie, il y a la fraternité des hommes, il y a la sororité des femmes.

J'ai ressenti durant toute la représentation une forme

de nostalgie pour cette époque où les choses étaient en équilibre, l'époque d'un Parti Communiste fort, où le mot solidarité se vivait au quotidien, Gérard Mordillat en donne une description très juste, en ce compris les relations humaines, collectives et individuelles. Avec un bémol vers la fin, quand le manifeste devient de salon parisien et le monde mani-chéen.

Ils sont huit sur scène, acteurs, chanteurs, musiciens, qui fonctionnent en troupe chorale au fil des changements de costume, avec une mention particulière pour Lucile Mennelet, très touchante Dallas, et Patrice Valota, Lorquin particulièrement habité.

En suivant Dallas, on se souvient de ces affaires, faits

divers ou menaces désespérées de faire sauter les machines avant qu'elles ne déménagent pour l'autre bout du monde, qui ont ponctué les années quatre-vingt. Un autre temps. En suivant Dallas, on s'attache à elle qui, au milieu de tout ça, trouve le temps et l'énergie d'aimer. En suivant Dallas, on s'interroge, la faille est devenue climatique... dans quarante ans, comment la décrira-t-on?

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Théâtre du Rond-Point jusqu'au 26 février 2023. Texte et mise en scène : Gérard Mordillat Adaptation : Hugues Tabar-Nouval, G. Mordillat. Paroles : François Morel Musique : Hugues Tabar-Nouval Avec : Esther Bastendorff, Odile Conseil, Camille Demoures, Lucile Mennelet, Hugues Tabar-Nouval, Patrice Valota, Günther Vanseveren, Benjamin Wangermée Chœurs : KB Harmony. Visuel : Stéphane Trapier.

Nana - troublante Catherine Sauval

La scène est encadrée de deux pans de rideaux rouges. Une chaise. Le noir n'est pas fait, voilà Catherine Sauval apparue au fond de la salle. A neuf heures, dans le grand vestibule du Théâtre des Variétés...

Nana est la fille de Ger-vaise Macquart (relisez *L'Assommoir*). Elle vend déjà ses charmes, ce soir elle va interpréter le rôle de Vénus dans *Le Trône de Vénus*. Elle ne sait pas se tenir sur scène ? Elle chante faux ? ce n'est pas grave, son corps de déesse est son viatique, les hommes sont devant elle comme le loup de Tex Avery.

Catherine Sauval, 483^e sociétaire de la Comédie Française, a adapté le roman d'Émile Zola, elle raconte l'ascension de Nana, dans les der-



nières années du Second Empire, cette époque où les hommes se ruinaient pour leurs maîtresses. Sept tableaux, sept moments de vie, des hauts, des bas, pour finir au moment où Nana, triomphante, s'installe au parc Monceau.

Sept plongées dans l'âme de Nana, c'est tout l'art de Catherine Sauval de nous les faire ressentir. Nana torride, Nana enthousiaste comme une enfant, Nana amoureuse, Nana résignée, Nana manipulatrice, Nana

dominatrice... les hommes qu'elle aime l'utilisent, elle utilise ceux qui l'aiment.

Aussi charmeuse que son héroïne, Catherine Sauval se fait troublante, amoureuse, on la suit jusqu'au moment où elle quitte la scène, où Nana quitte la scène, elle a tout obtenu, et surtout, sur scène, de tenir le rôle de l'honnête femme, elle peut maintenant ne pas tenir son engagement d'exclusivité.

On connaît la force des mots de Zola, mais aussi les longueurs des romans feuilletonnant du XIX^e siècle. Catherine Sauval a su en extraire l'essentiel ; elle emporte l'empathie du spectateur qui sort troublé et charmé.

GAFF

Au Théâtre de Nesle, 8 Rue de Nesle, 75006 Paris, jusqu'au 30 mars 2023 - Jeudi : 19h00